

Charte Ethique et de bonnes pratiques



GREEN EYESIGHT

L'usage des drones au quotidien s'intensifie - La réglementation et le cadre législatif se durcissent.

GREEN EYE SIGHT est avant tout une association loi 1901, déclarée au R.N.A., à la D.G.A.C., à la D.S.A.C. : Un réseau Guadeloupéen, en Caraïbes, à vocation internationale, qui constitue un espace démocratique et de partage autour de l'utilisation des drones, et, qui se missionne :

- » D'accompagner et d'aider les « Exploitants-Télépilotes » d'UAS,
- » De former et de maintenir les compétences relatives aux réglementations en vigueur ainsi que
- » De défendre les intérêts des « Exploitants-Télépilotes » et de la filière « Drone Civil ».

Les ressources :

- » Le réseau regroupe des passionnés, des professionnels certifiés et des opérateurs de drones de loisirs.
- » GREEN EYE SIGHT référence et accompagne les opérateurs professionnels et particuliers dans le cadre de la transition réglementaire très contraignante.
- » Des acteurs férus d'aéronautique réalisent une veille constante toujours adaptée à l'initiation et à la découverte de l'Univers du drone, en constante mutation.
- » Un regard éthique et engagé dans les projets éco environnementaux et d'assistance & secours à la personne.
- » Des groupes de travail et de réflexion sur des sujets très ciblés liés à l'emploi de ces nouvelles technologies au sein de nos sociétés modernes.
- » Des partenaires locaux qui s'engagent à faire travailler les opérateurs les plus proches, signataires de la Charte Green Eye Sight, gage de qualité et de bonnes pratiques.
- » Les objectifs : *Créer une entité unie et synergique* afin de conserver un certain poids démocratique dans cette activité professionnelle ou particulière.
- » *Un point de vue et d'analyse spécialisés*, étayé par les échanges et le partage de compétences assurés au sein du réseau.
- » Offrir une visibilité de type circuit court à des professionnels formés et respectueux du cadre législatif et réglementaire.

Qui sommes-nous ?

- » Nous sommes des passionnés, de l'image, de l'audiovisuel, d'une vision artistique qui aime à prendre de la hauteur.
- » Nous sommes des amoureux d'aéronautique et des modèles réduits, racers, fpv,
- » Nous sommes des professionnels de l'ingénierie du BTP, de l'immobilier, de l'architecture, des géomètres,
- » Nous sommes des journalistes, des reporters, des vidéastes,
- » Nous sommes des scientifiques, des chercheurs, des vulcanologues, des météorologues,
- » Nous sommes des céologues, des marins, des sauveteurs en mer,
- » Nous sommes pilotes de drones de loisirs et professionnels,
- » Nous sommes opérateurs et instructeurs Drone certifiés DGAC...

Nous sommes des associatifs engagés dans la préservation des espèces, faune et flore, et le respect de l'environnement, mais aussi l'assistance et le secours à la personne.

*Nous sommes UN
Nou tout sé yonn!*

Tout télépilote de drone civil, enregistré sur notre site Internet ou adhérent de GREEN EYE SIGHT déclare respecter cette charte et s'engage à exploiter le(s) drone(s) présent(s) sur son MANEX. de façon professionnelle et responsable.

I – En préambule

La charte Ethique de GREEN EYE SIGHT engage tous les membres de notre association et ce, dans le respect de la réglementation en vigueur au sein de la Communauté Européenne en matière d'utilisation de l'espace aérien par un drone.

L'objectif de cette charte est de permettre à chaque acteur de la filière drone, adhérent de GREEN EYE SIGHT, de s'approprier et défendre nos valeurs, au quotidien, dans la pratique de son activité professionnelle.

La Charte Ethique de GREEN EYE SIGHT fournit aux « Exploitants-Télépilotes » un cadre de principes qui s'appuie sur un Code de Conduite et qui permet de mettre en exergue nos valeurs fondamentales :

- » Le bénévolat,
- » La solidarité,
- » La tolérance,
- » Le respect,
- » La bienveillance,
- » L'entraide,
- » Le partage,
- » La transmission du savoir.

II - Nos Valeurs Ethiques

Nos valeurs éthiques présentent les valeurs essentielles sur lesquelles reposent les relations entre les acteurs économiques de la filière drone, les instances réglementaires, juridique, associatives, nos partenaires et nos membres :

- » Intégrité : Être honnête envers soi-même et envers les autres, faire preuve d'impartialité, ne pas servir un intérêt personnel au détriment de l'intérêt général ;
- » Responsabilité : Assumer les conséquences de ses actes, les anticiper, les maîtriser, en répondre et cultiver le dialogue avec ceux qu'elles affectent ;
- » Respect des personnes : Veiller à leur dignité en faisant preuve de bienveillance, de considération et d'attention ;
- » Confiance : Construire une relation de coopération sincère, honnête et professionnelle, agir de bonne foi et veiller à respecter ses engagements.

Les membres de GREEN EYE SIGHT, bénévoles, partenaires et toutes les personnes qui nous apportent leur soutien, s'unissent avec conviction et avec passion pour défendre la filière drone et plus particulièrement l'activité de l'Exploitant Télépilote, qui travaille chaque jour dans un environnement réglementaire toujours plus complexe. L'engagement est le moteur de l'action de tous.

III - Nos Principes Ethiques

»« Gestion désintéressée

Aucun profit direct ou indirect n'est tiré des activités de notre association. Les administrateurs, et plus généralement l'ensemble des membres de GREEN EYE SIGHT sont des bénévoles et ne perçoivent aucune compensation financière de la part de l'association, pour leurs actions, pendant toute la durée de leur mandat.

»« Rigueur de gestion

Les ressources matérielles et financières mises à la disposition de GREEN EYE SIGHT, grâce aux contributions de ses membres, sont utilisées de façon rationnelle et économe. GREEN EYE SIGHT s'engage à maîtriser ses dépenses et à optimiser l'emploi des fonds dont elle dispose.

»« Neutralité

En sa qualité d'association à but non lucratif, GREEN EYE SIGHT se préserve de toute dépendance politique, économique ou religieuse.

»« Convenance

GREEN EYE SIGHT et ses membres s'engagent à n'opérer aucune discrimination, pour quelques causes que ce soient, dans les relations professionnelles et en particulier :

A ne pratiquer aucune discrimination fondée sur le sexe ou sur l'âge, les origines raciales, sociales, culturelles ou nationales, les activités syndicales, les préférences sexuelles, le handicap, les opinions politiques ou religieuses ;

A promouvoir les membres de GREEN EYE SIGHT en fonction de leurs qualités propres et à les traiter avec dignité, sans favoritisme et dans le respect de leur vie privée ;

A prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et la protection des personnes ;

A respecter la loi en matière de protection des données à caractère personnel ;

A ne délivrer que des informations vérifiées et sincères quant à l'offre et aux caractéristiques des services proposés par GREEN EYE SIGHT.

IV - Respect de la réglementation en vigueur

L'un des fondements de notre association, véritable pilier de notre engagement, est le respect de la réglementation en vigueur. Notre capacité à mettre en place les conditions de vols, respectant les diverses lois, arrêtés et décrets Français et Européens, est un gage de sérieux et de garantie, pour les clients de nos adhérents, pour un travail professionnel exercé dans les règles de l'art. C'est aussi, pour les commanditaires l'assurance de ne pas être recherchés en responsabilités en cas de sinistre. Un adhérent GREEN EYE SIGHT vérifie qu'il valide tous les points suivants :

» Réglementations :

Vérifier régulièrement les mises à jour, les amendements,
Vérifier la mise à jour du MANEX

» Attestation de télépilote

Satisfaire aux épreuves théoriques et pratiques de l'examen de télépilote d'aéronefs télépilotes exigé par les autorités de tutelle ou des équivalences.

» Manuel d'Activité Particulière

Posséder un Manuel d'Activité Particulière (MANEX) ou être mentionné sur un MANEX tiers,
Indexer le MANEX à chacune des révisions (nouveau drone, nouveau télépilote, nouvelles références),
Se conformer aux procédures du MANEX

» Déclarations d'activités

S'inscrire sur «Alpha Tango»,
Déclarer ou renouveler l'activité particulière,
Déclarer les heures de vols, bilan annuel d'activité, Déclarer les activités de photographie aérienne auprès de la DSAC IR (Spectre visible) et/ou auprès de la Préfecture Régionale (Spectre non-visible).

» Assurance

Souscrire à une assurance en Responsabilité Civile Professionnelle aéronautique (R.C.P.) ou,
Être déclaré sur un contrat R.C.P. aéronautique en tant que télépilote et mentionné sur le MANEX du tiers mentionné ci-dessus.

» Aéronefs

S'assurer que les aéronefs sont homologués lorsque cela est obligatoire, et qu'ils soient inscrits et enregistrés sur Alpha Tango,
S'assurer que les aéronefs disposent de leurs plaques d'identifications,
S'assurer que les aéronefs disposent d'un signalement électronique lorsque cela est obligatoire,
S'assurer que tous les dispositifs de sécurité (Fail Safe, parachute, etc....) sont conformes à la réglementation et au MANEX,
Maintenir les aéronefs télépilotes en conformité avec le certificat de navigabilité.

» Déclarations de vols

Déclarer les vols selon leur nature, BVLOS, E-BVLOS, E-VLOS, zones réglementées, (ZIT, P, R, parcs naturels et nationaux, etc....)
Déclarer les vols dans les zones de manœuvres et d'entraînement militaires, au Ministère des armées,
Déclarer les vols de nuits

»» Compétences

Déterminer périodiquement mes niveaux de compétences théoriques et pratiques.

»» Missions

Vérifier les plans de vol(s) afin de ne pas interférer avec les autres usagers de l'espace aérien (N.O.T.A.M., Sup. A.I.P., R.T.B.A., etc.),
Mettre en place un périmètre de sécurité pour la zone de décollage,
Adapter le cône de sécurité vertical de l'aéronef en fonction de la masse, de la vitesse et de la hauteur de vol,
Adapter les conditions de vols à l'intérieur des bâtiments et dans les espaces confinés.

»» Missions en sous-traitance

Vérifier que le tiers respecte la charte de GREEN EYE SIGHT,
Vérifier que le tiers possède les autorisations requises.

»» Engagement

L'adhérent de GREEN EYE SIGHT s'engage à fournir toutes preuves en sa possession, justifiant du respect de la charte, en cas de contrôles de la part des autorités ou sur simple demande de GREEN EYE SIGHT, motivée par une requête en légitimité.

V – Acceptation

Rappel : tout télépilote de drone civil, enregistré sur notre site Internet, adhérent de GREEN EYE SIGHT, déclare respecter cette charte et s'engage à exploiter le(s) drone(s) présent(s) sur son MANEX. de façon professionnelle et responsable.